


Délivré le 30 juillet 2024

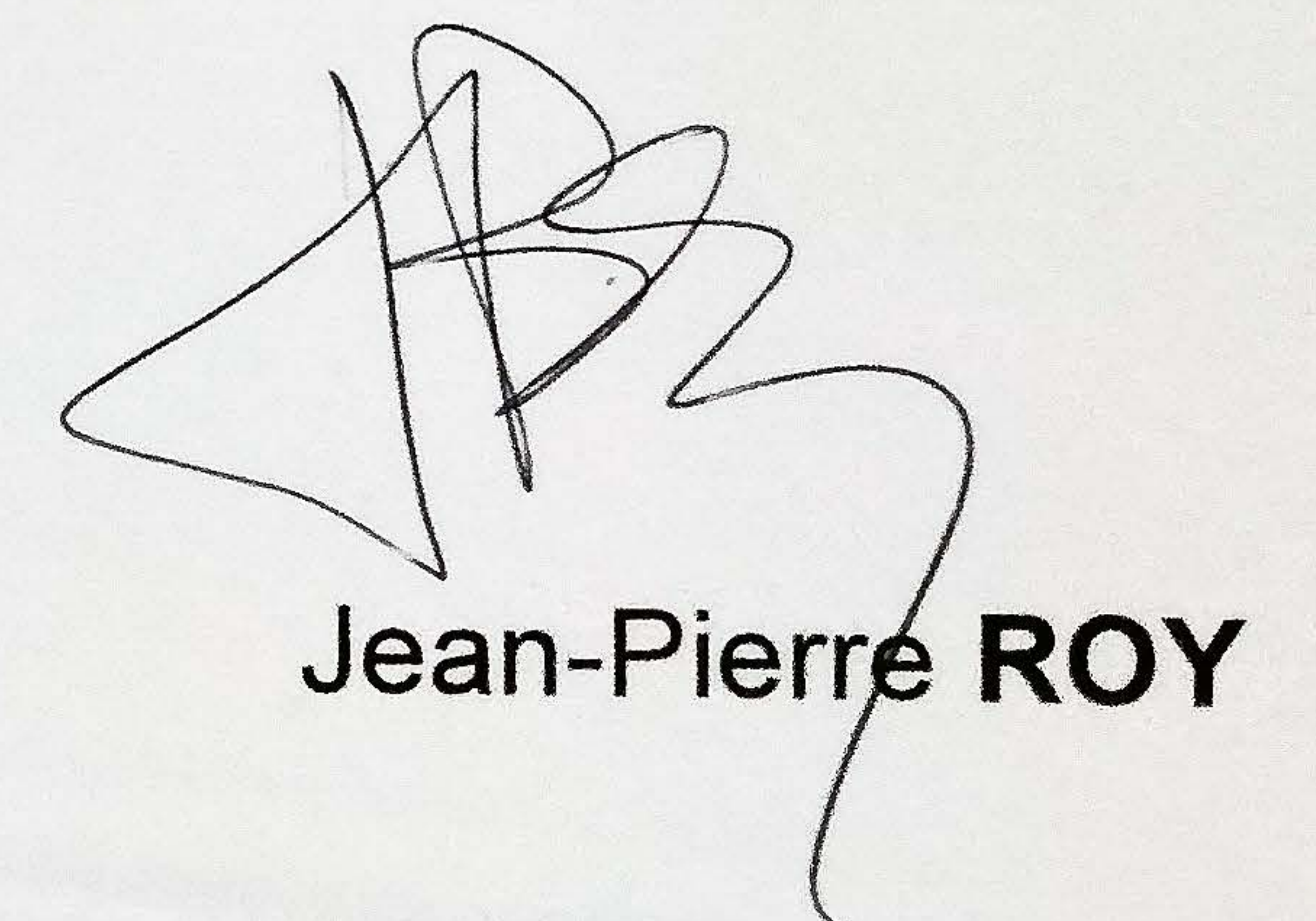
# CERTIFICAT DE COACH PRATICIEN

Frédéric CAMILO

Signature des Présidents du jury :



Sylvie **BAILLE**



Jean-Pierre **ROY**

Signature du titulaire





# Accompagner le changement par les techniques de coaching

Délivré par **COACH ACADEMIE**

à

**Monsieur Frédéric CAMILO**

Certification n° RS6098 enregistrée au Répertoire Spécifique par France Compétences  
le 29/09/2022 et jusqu'au 29/09/2025

Compétences attestées :

- C1. Identifier précisément le besoin du client et/ou de l'entreprise en clarifiant le ou les objectifs visés et en élaborant le diagnostic de la situation et des enjeux attendus afin d'élaborer le futur cadre de l'intervention de coaching d'accompagnement au changement
- C2. Présenter l'accompagnement coaching proposé oralement et par écrit en précisant ses conditions de réalisation ainsi que son cadre déontologique afin d'explicitier la prestation de coaching de toutes ses composantes (modalités, méthodologie durée, déontologie, confidentialité, co-responsabilité)
- C3. Construire et réaliser une séance de coaching en utilisant les techniques de questionnement et d'écoute adaptées à chaque situation afin de créer des conditions favorables à la levée des résistances et à la mise en œuvre du changement
- C4. Conduire une mission de coaching en respectant les différentes étapes du processus du changement et en intégrant les techniques et outils adaptés afin d'accompagner le ou les changements contractualisés
- C5. Évaluer en continu les résultats obtenus pour chaque objectif du contrat afin d'ajuster le plan d'action au rythme des évolutions et aux besoins
- C6. Réaliser le bilan des actions mises en place, des compétences acquises et des objectifs atteints en les formalisant par écrit afin de conclure la mission de coaching
- C7. Questionner sa pratique professionnelle en faisant appel à la supervision, au mentoring et aux échanges entre pairs afin d'enrichir son accompagnement et de l'ajuster aux besoins du marché de travail
- C8. Établir un plan de communication interne ou externe en respectant le cadre juridique et réglementaire afin de promouvoir son accompagnement

A Paris, le 30 juillet 2024

**Membre Jury**

**Jean-Pierre ROY**  
Président

**Sylvie BAILLE**

Responsable pédagogique Coach Académie

Signature titulaire

